

**EXTRAIT N° DEL2026\_39**

**du Registre des Délibérations du Conseil municipal**

**CONSEIL D'INSTALLATION DU 15 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire le neuf avril deux mil vingt-six et sous sa présidence,

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Patricia ALBONETTI, Denis GASCHET, Myriam EL BAI, Gwenaël PERONNET, Florence QUILLET, Mourad BOUKDIR, Natali DA SILVA, Éric AZABOU, Laurence COURMARCEL, Rabah DRISSI, Mathilde VIGIER-LATOIR, Axel DUTHE, Leïla GOBET, Cyrille LESAGE, Aline RENE, Stéphane GAUTHIER, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Sandrine MERCIER, Cédric BRIOLAIS.

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).

Le nombre de présents est de 29 et le nombre de votants 29.

Axel DUTHE est désigné en qualité de secrétaire.

**OBJET: DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)**

Vu les dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du CGI, une CLECT doit être créée dans chaque EPCI. En application des dispositions précitées, cette commission doit être créée par délibération du Conseil communautaire qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers de ses membres,

Considérant que pour les communes de moins de 10 000 habitants, un représentant titulaire et un représentant suppléant doivent être désignés.

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,

Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 23 voix pour, 5 abstentions (Stéphane GAUTHIER, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Sandrine MERCIER) et 1 voix contre (Cédric BRIOLAIS) :

- **DESIGNE** Christophe DEMESSINE, représentant titulaire et David DENIS, représentant suppléant.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
Meulan-en-Yvelines, le 16 avril 2026,

Le Maire  
Président de la Communauté Urbaine GPS&O  
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU